



AGIR ENSEMBLE POUR LA BIODIVERSITÉ  
DANS L'OcéAN INDIEN

# APPUI À LA STRUCTURATION D'UN RÉSEAU DE GESTIONNAIRES D'AIRES MARINES PROTÉGÉES DE L'OcéAN INDIEN



© RNF

PREMIÈRE MISSION DE PRÉFIGURATION – 16-23 JUIN 2022  
COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE



## RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2022

Financé par l'AFD et piloté par Expertise France, le programme VARUNA a pour objectif de contribuer à freiner l'érosion de la biodiversité du sud-ouest de l'océan Indien, au bénéfice des habitants de la région, à travers la sensibilisation, le renforcement des capacités et la mutualisation des efforts de l'ensemble des acteurs publics, privés et de la société civile. D'une durée de 4 ans (2022-2025), il concerne Madagascar, les Comores, Maurice, la France (La Réunion, Mayotte et îles éparses) et les Seychelles.

Un objectif spécifique de ce projet est dédié à la structuration des réseaux d'acteurs régionaux afin de renforcer les pratiques en faveur de la biodiversité. Dans ce cadre, Réserves naturelles de France (RNF) et l'Office français de la biodiversité (OFB)

s'associent pour appuyer la structuration d'un réseau de gestionnaires d'aires marines protégées de l'Ouest de l'océan Indien. Cette mise en réseau ascendante doit renforcer les capacités des gestionnaires grâce au déploiement de formations, de collaborations techniques, de compagnonnage, d'actions concrètes d'intérêt collectif, en réponse à des besoins exprimés collectivement.

L'année 2022 (mai à décembre) est consacrée à la préfiguration de ce réseau et à l'élaboration d'une première feuille de route avec les gestionnaires. Il s'agit de définir les priorités thématiques du futur réseau, sa gouvernance et l'articulation souhaitée avec les initiatives régionales existantes (tout particulièrement avec le réseau WIOMPAN (Western Indian Ocean Marine Protected Areas Network). Un(e) coordinateur(ice) local(e) sera recruté(e) dès janvier 2023 par RNF pour sa mise en œuvre.



## MISSION MAYOTTE, LA RÉUNION, MAURICE – 16-23 JUIN 2022

Du 16 au 23 juin 2022, la chargée de mission Coopération internationale de Réserves naturelles de France a pu se rendre dans l'Océan Indien à la rencontre des gestionnaires d'AMP de Mayotte, des Comores (Mohéli), de La Réunion et de Maurice. Sept entretiens bilatéraux (d'une durée moyenne de 2h30) et une réunion collective, associant gestionnaires d'AMP et acteurs du milieu marin, organisée avec l'appui de la RNN marine de La Réunion, ont eu lieu pendant cette mission.

Les objectifs de ces échanges étaient de présenter le projet de structuration d'un réseau de gestionnaires d'AMP de l'Ouest de l'Océan Indien et les prochaines étapes de réalisation, d'appréhender le contexte et les enjeux propres à chaque AMP, et surtout

de permettre aux gestionnaires d'exprimer leurs attentes vis-à-vis du réseau, d'identifier des besoins (de formation, d'outils de partage de connaissance, de mise en réseau, de partage de bonnes pratiques) et des pistes de futures collaborations (compagnonnage, projets d'intérêt collectif, etc.). La grille d'entretien ayant servi de support pendant les échanges est disponible en annexe 1.

Ces échanges ont permis d'alimenter les réflexions pour la construction d'une feuille de route du futur réseau, l'élaboration de sa gouvernance, et d'identifier des priorités thématiques pour la phase de mise en œuvre (2023-2025).

Ce compte-rendu présente une synthèse des échanges et des principaux points saillants exprimés par les gestionnaires d'AMP et parties-prenantes rencontrés lors de cette mission.

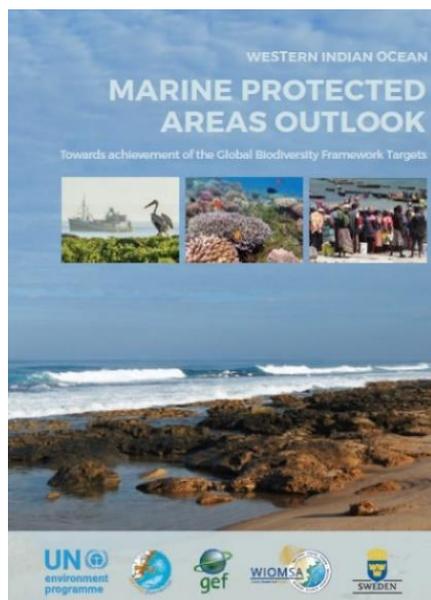
## I – ACTEURS RENCONTRÉS

Une vingtaine de personnes, représentant 18 structures des 4 territoires concernés par cette mission, ont été rencontrées. Une liste est disponible en annexe 2.



Direction de la mer Sud-Océan indien, Biorécif, DEAL...

## II – AIRES MARINES PROTÉGÉES CONCERNÉES



Sept structures gestionnaires d'aires marines protégées ont été rencontrées, illustrant la diversité des catégories de structures gestionnaires (établissements publics, administrations, ONG, régie d'un service public administratif, GIP...) mais surtout celle des AMP de ces territoires, en termes de superficie (allant de 0,16 km<sup>2</sup> pour la Voluntary marine conservation area (VMCA) de Roches noires (Maurice), à plus de 63 000 km<sup>2</sup> pour le Parc naturel marin de Mayotte), de statut de protection (RNN, Parc marin, parc national, VMCA) ou de fréquentation humaine (AMP isolées sans implantation humaine, AMP en zones littorales urbanisées, îlots, etc.).

Le tableau ci-dessous liste les AMP concernées par cette mission. Elles font l'objet d'une description détaillée dans le « [Western Indian Ocean Marine Protected Areas Outlook](#) », publié en 2021 par le Programme pour l'environnement de

l'ONU (UNEP) et le Western Indian Ocean Marine Science Association (WIOMSA).

AIRE MARINE PROTÉGÉE	Superficie	Pays	Zone terrestre
Parc national de Mohéli	449 km <sup>2</sup>	Comores	Oui
Réserve naturelle nationale de l'Îlot M'Bouzi	1,4 km <sup>2</sup>	France - Mayotte	Oui
Parc naturel marin de Mayotte	63 176 km <sup>2</sup>	France – Mayotte	Non
Réserve naturelle nationale Glorieuses	43 800 km <sup>2</sup>	France – Iles éparses	Oui
Réserve naturelle nationale marine de La Réunion	35,4 km <sup>2</sup>	France – La Réunion	Non
Réserve naturelle nationale de l'Étang Saint Paul*	4,47 km <sup>2</sup> (terrestre)	France – La Réunion	Oui – zone humide connectée à la zone littorale
Voluntary marine conservation area Anse La Raie	0,69 km <sup>2</sup>	Maurice	Non
Voluntary marine conservation area Roches noires	0,16 km <sup>2</sup>	Maurice	Non

Source : MPA outlook – 2021

\*Cette réserve naturelle nationale ne dispose pas d'une partie marine, mais il a été jugé intéressant de pouvoir rencontrer les gestionnaires dans le cadre de VARUNA en raison de son classement en zone humide d'importance internationale, connectée avec la zone littorale et présentant un intérêt particulier en tant que continuum écologique terre-mer.

## III – ENJEUX COMMUNS

Au cours des échanges bilatéraux et collectifs, plusieurs enjeux communs aux AMP de la zone ont été identifiés par les participants :

- La préservation et le suivi des continuums écologiques présents dans les AMP « récif-herbiers-mangroves » (Comores) ; « ridge to reef » (Maurice), « bassin versant-littoral » (La Réunion) ;

- L'acceptabilité sociale et la compréhension des objectifs de conservation des AMP, l'ancrage territorial et social, nécessitant un dialogue permanent avec les communautés locales ;
- Le développement d'un tourisme durable et respectueux de la réglementation existante dans les AMP ;
- La surveillance du territoire, comprenant des actions de lutte contre les activités illégales (braconnage principalement) dans les AMP et l'application de la réglementation ;
- La régulation et l'éradication des espèces exotiques envahissantes (principalement terrestres), tout particulièrement sur les îlots.

## IV – BESOINS EXPRIMÉS

Les besoins des gestionnaires pour améliorer l'efficacité des AMP de l'océan Indien exprimés lors de ces échanges concernent principalement l'acquisition de connaissances scientifiques, la communication et les relations avec les communautés locales mais aussi une meilleure visibilité des actions menées à l'échelle de l'océan Indien pour mutualiser les efforts. Ils souhaitent ainsi :

- Disposer d'un appui pour le développement de nouveaux protocoles pour les suivis scientifiques, avec une montée en compétence et un apport d'expertise extérieure dans certains domaines (limicoles, suivi des zones humides tropicales, entomofaune, bioacoustique, etc.) ;
- Disposer de clés pour mieux communiquer sur leurs AMP et inciter des changements de comportements réels auprès des usagers ;
- Connaître les différentes pratiques culturelles de la mer dans les différents territoires de l'océan Indien pour améliorer la sensibilisation et accompagner les activités économiques présentes dans les AMP (pêche principalement) ;
- Mieux valoriser les actions menées par les AMP et leurs retombées positives pour le territoire ;



- Pouvoir déployer des projets sur le long terme, permettant de minimiser le temps passé à la recherche de financement au profit d'actions concrètes sur le terrain et le recrutement de personnel permanent, assurant un ancrage territorial aux AMP ;
- Avoir une vision d'ensemble des projets menés dans les AMP de l'océan Indien pour mieux identifier les synergies et mutualiser les efforts.

## V - ATTENTES VIS-A-VIS DU NOUVEAU RÉSEAU

Selon les gestionnaires rencontrés, le réseau qui verra le jour dans le cadre de Varuna doit constituer une porte d'entrée facilement accessible permettant une mise en contact aisée des gestionnaires d'AMP et la mise à disposition d'informations sur les différentes actions en cours. Il est souhaité que le réseau et les outils d'animation associés puissent :

- Permettre aux gestionnaires de s'associer pour apporter des solutions à des problèmes communs, renforcer les connaissances de la biodiversité des AMP, assurer une gestion durable des ressources naturelles ;
- Mettre à disposition des gestionnaires un panorama, un état des lieux, une cartographie des acteurs et actions engagées dans les AMP de la zone, pour leur permettre d'avoir une vision d'ensemble, et d'identifier des synergies, des idées de partage d'expérience, de compagnonnage ;
- Permettre aux gestionnaires de développer des compétences spécifiques, qu'ils pourront ensuite transférer en local ;
- Mettre à disposition des retours d'expérience ;
- Permettre des contacts directs et fluides entre gestionnaires à l'aide d'outils simples : annuaire et liste de discussion par exemple ;
- Donner accès à une offre de formation adaptée au contexte de l'océan Indien ;
- Concrétiser des opportunités d'échange en apportant des coups de pouce financiers pour l'achat de matériel, la participation à des événements internationaux ;
- Jouer un rôle de plateforme, de porte d'entrée, pour accéder aux actualités, aux ressources documentaires et à l'expertise détenue dans les AMP de l'océan Indien ;
- Permettre aux gestionnaires d'être formateurs et d'opérer un transfert de savoir-faire, de les rendre légitimes pour développer la formation au sein du réseau et dans leurs territoires ;
- Porter la voix des gestionnaires au-delà de l'océan Indien, par l'intermédiaire de réseaux supra (WIOMPAN, Forum des AMP, RNF...), pour impulser des réflexions sur des sujets réglementaires par exemple.



## VI - ARTICULATION AVEC WIOMPAN

Plusieurs initiatives ayant pour objectif la mise en réseau de gestionnaires d'AMP existent à l'échelle de l'océan Indien. Il s'agit par exemple du réseau « [Smart Seas](#) » (Canal du Mozambique) mais surtout du Western Indian Ocean Marine Protected Areas Network » ([WIOMPAN](#)), coordonné par le WIOMSA et couvrant la zone du projet concernée par VARUNA. Des échanges pour définir l'articulation entre le futur réseau VARUNA et WIOMPAN ont déjà eu lieu et des premiers projets communs ont été identifiés. Le réseau de gestionnaires d'AMP créé dans le cadre de VARUNA contribuera ainsi en tant que « regional chapter » au WIOMPAN et les modalités pratiques de cette implication sont en cours de définition.

Les gestionnaires d'AMP rencontrés lors de la mission ne disposaient pas tous du même niveau de connaissance du réseau WIOMPAN, avec des degrés d'implication divers. Tous ont souhaité mieux connaître WIOMPAN et son fonctionnement et ont insisté sur l'articulation nécessaire entre les réseaux. Des premières recommandations ont ainsi été formulées :

- Le réseau créé dans le cadre de VARUNA doit permettre un ancrage de WIOMPAN à l'échelle des îles francophones de l'océan Indien et jouer un rôle de catalyseur ;
- Le(la) coordinateur(ice) local(e) recruté(e) dans le cadre de VARUNA pourrait apporter un appui à la coordination des contributions en tant que « regional chapter » de WIOMPAN.
- VARUNA doit permettre de rendre accessible les outils de WIOMPAN aux acteurs francophones : traduction des guides, déploiement de formations et de la [certification WIO - COMPAS](#) en français.
- Le(la) coordinateur(ice) local(e) doit être en lien permanent avec l'équipe de WIOMPAN et des points réguliers doivent être organisés pour permettre un bon flux d'informations entre les deux réseaux.



## VII - ACTIONS « PILOTES »

Plusieurs actions « pilotes », pouvant être source d'intérêt pour l'ensemble des gestionnaires d'AMP de la zone ont été citées au cours des échanges bilatéraux et collectifs :

- L'expérience des campagnes communes de suivi des récifs isolés, réalisées entre l'OFB (PNM de Mayotte) et les TAAF (RNN Glorieuses), associant des équipes mixtes et mutualisant les moyens, les protocoles, le matériel et la communication ;
- L'encadrement et la réalisation de chantiers bénévoles ou de réinsertion sur la RNN de l'îlot M'Bouzi : collecte des déchets marins et gestion du *Lantana camara* ;
- Le « [Bis Lamer](#) », camionnette de Reef conservation, qui sillonne les routes de Maurice, permettant de sensibiliser le grand public, les scolaires, les communautés de pêcheurs, sur les milieux marins et côtiers ;
- Les accords de co-gestion avec les communautés locales instaurés depuis une vingtaine d'années au parc national de Mohéli ;
- Le suivi GCRMN (Global coral reef monitoring network), mis en place sur 14 stations sentinelles à l'échelle de La Réunion depuis 1998 ;
- Le sentier sous-marin de l'Hermitage, créé en 2013 par la RNN marine de La Réunion ;
- L'expérience de médiation scientifique et culturelle développée par la RNN de l'étang Saint-Paul.



## VIII - IDÉES DE COMPAGNONNAGE, D'ÉCHANGES TECHNIQUES, DE PROJETS D'INTÉRÊT COLLECTIF

Différents sujets pouvant faire l'objet de compagnonnage, de journée d'échange technique ou de projets d'intérêt collectifs ont été évoqués par les gestionnaires lors des échanges. Il s'agit par exemple de :

- la gestion de la pêche au poulpe : périodes de fermeture et de repos biologique, la professionnalisation et la structuration de la filière ;

- la co-gestion des AMP avec des communautés locales : différentes modalités de gouvernance et de fonctionnement développées à l'échelle de l'océan Indien ;
- la création de sentiers sous-marins et de sentiers littoraux ;
- des programmes d'éducation à l'environnement mis en place dans les AMP de la région : aires éducatives, eco-school, programme PAREO...
- des méthodes de suivi bioacoustique ;
- la surveillance du territoire et organisation de la lutte anti-braconnage ;
- le suivi des populations de Dugong (Mayotte, Comores, Eparses) ;
- la mobilisation de la science citoyenne pour le suivi des écosystèmes (poissons récifaux, herbiers, blanchissement des coraux, contrôle de l'acanthaster) ;
- l'adaptation en français et le déploiement de l'atelier « blue leadership » mis en place par le WIOMSA.



## IX - FORMATIONS

Des besoins en matière de reconnaissance et de suivi des espèces mais également de sensibilisation ont été exprimés. Les gestionnaires français souhaitent qu'une session de commissionnement<sup>1</sup> soit spécifiquement organisée pour les agents des AMP françaises de l'océan Indien.

---

<sup>1</sup> Acte par lequel l'autorité administrative donne compétence à un agent pour exercer des missions de police judiciaire, en regard de ses compétences techniques et juridiques, dans l'emploi auquel il est affecté. D'après RNF, 2022. Exercer la police judiciaire dans les réserves naturelles. Vade-mecum à l'intention des agents commissionnés et assermentés des réserves naturelles. 39 pp.

Parmi les propositions de formation formulées, on trouve ainsi :

- Reconnaissance et suivi de l'entomofaune du littoral et des mangroves ;
- Reconnaissance et suivi de l'avifaune (limicoles et migrateurs) ;
- Méthodes de suivi acoustique marins ;
- Suivi des espèces amphihalines ;
- Gestion des prédateurs introduits sur les îlots ;
- Réaliser une vidéo de présentation de son AMP ;
- Méthodes pédagogiques pour le déploiement d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable dans les AMP ;
- Police de l'environnement et commissionnement des agents des AMP françaises de l'océan Indien.

## X - GOUVERNANCE

Les principales modalités de gouvernance évoquées par les personnes rencontrées s'articulent autour de deux niveaux : un comité de pilotage (associant les deux co-pilotes du projet, RNF et OFB, en lien étroit avec le réseau WIOMPAN), et un réseau de bénéficiaires (les gestionnaires d'AMP).

D'une manière générale, les gestionnaires souhaitent avoir un référent par AMP dans le réseau, pour permettre une bonne représentativité de chaque AMP, la possibilité de porter des enjeux qui leur sont propres et assurer un meilleur ancrage territorial du réseau. Cette représentation par AMP doit se faire en accord avec le système de gouvernance propre à chacune (par exemple, les conseils de gestion).

La création d'un comité scientifique ne semble ni nécessaire, ni souhaitée, chaque AMP étant dotée d'une instance scientifique et le WIOMSA rassemblant déjà la communauté scientifique à l'échelle de l'océan Indien.

Il est souhaité qu'un représentant du WIOMPAN puisse participer au comité de pilotage du réseau, et vice-versa, pour s'assurer d'une bonne articulation entre les deux réseaux.

## XI - POINTS DE VIGILANCE

Toutes les personnes rencontrées soulignent la nécessité que le réseau soit exclusivement axé sur les enjeux scientifiques et techniques. Son fonctionnement doit être simple et fluide. Il doit permettre l'émergence d'une communauté de gestionnaires aux préoccupations ancrées sur le terrain. Les actions pouvant y être déployées doivent être de petite échelle et faciles à mettre en œuvre. Chaque gestionnaire doit se retrouver dans le réseau et s'y sentir représenté. Le coordinateur local qui sera recruté doit être accessible et disponible pour les membres du réseau.



Un point de vigilance évoqué à plusieurs reprises concerne l'utilisation de la langue anglaise comme langue de travail. Pour favoriser l'inclusion de toutes les AMP de la zone, il est souhaité que le réseau soit francophone et que des traductions des publications soient rendues possibles dans le cadre de VARUNA ou d'autres projets régionaux.



## XII - PROJETS CITÉS PAR LES ACTEURS RENCONTRÉS

De nombreux projets concernant de façon directe ou indirecte les AMP sont en cours dans l'océan Indien. Face à cette multitude d'initiatives, les acteurs rencontrés ont proposé à plusieurs reprises que le futur réseau puisse centraliser et rendre accessible à la communauté de gestionnaires d'AMP des informations sur ces différents projets (description, périmètre, porteur, durée, grandes étapes...), sans toutefois rechercher l'exhaustivité.

Parmi les projets cités par les gestionnaires figurent :

Intitulé	Périmètre	Porteur de projet	Partenaires financiers
<b>Patrimoine récifal de l'océan Indien entre nos mains (PAREO) –</b>	La Réunion, Seychelles, Maurice	IRD	Dans le cadre du programme INTERREG V océan Indien (UE, Etat français et Région Réunion)
<b>Résilience des récifs coralliens et des écosystèmes associés (RECOREA)</b>	Mayotte, La Réunion Eparses	OFB	Ministères de la Transition écologique (MTE) et des Outre-mer (MOM) dans le cadre de l'Initiative

<b>Restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien (RECI) (incluant le projet « Restauration écologique de l'îlot M'Bouzi » (RECIM) – Mayotte)</b>	TAAF, Eparses et Mayotte	Administration des TAAF	française pour les récifs coralliens (IFRECOR) Dans le cadre du 11e FED PTOM région océan Indien (financement UE, AFD délégataire), préfecture de Mayotte
<b>Dialogue science décideurs pour une gestion intégrée des environnements littoraux et marins (DIDEM)</b>	Comores, Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Tanzanie	IRD	FFEM, Les explorations de Monaco, Centre de recherche pour le développement international (Canada), IRD, PNUE – WIOSAP et WIO LME Sapphire, Fondation de France
<b>Base de données relative aux écosystèmes récifaux ultramarins (BD Récif)</b>	La Réunion, Mayotte, TAAF	Ifremer	Ministères de la Transition écologique (MTE), MNHN, Ifremer, dans le cadre de l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR)
<b>Outils et approches innovantes pour gouvernance des ressources naturelles au Mozambique (ITANGO-MOZ)</b>	Mozambique	IRD	IRD
<b>Contrôle de la prolifération des populations d'étoile de mer corallivore (COTS)</b>	Maurice	Reef conservation	Ministère du tourisme, Mauritius scuba diving association
<b>Projets menés par l'ONG Coastal Oceans Research and Development – Indian Ocean (CORDIO) East Africa</b>	Seychelles, Maurice, Madagascar, Comores, La Réunion, Kenya, Tanzanie, Mozambique, Afrique du Sud, Somalie	CORDIO (ONG basée au Kenya)	Subventions attribuées par divers bailleurs de fonds de la zone (COI, NEMA Kenya, organismes gouvernementaux).

En parallèle, d'autres projets méritant une articulation avec VARUNA ont été identifiés et ont fait ou feront l'objet d'échanges :

Intitulé	Périmètre	Porteur de projet	Partenaires financiers	Remarques
<b>Résilience des zones côtières du Sud-ouest de l'océan Indien (RECOS)</b>	Madagascar, Seychelles, Comores, La Réunion, Maurice	Commission de l'océan Indien (COI)	AFD, FFEM	Première prise de contact le 11/07/2022
<b>TEMEUM – Terres et mer ultramarines</b>	La Réunion, Mayotte	OFB	OFB	Echange d'articulation organisé le 22/07/2022

<a href="#">Projet GEF6-AMP « Extension et Consolidation des Aires Marines Protégées de Madagascar »</a>	Madagascar	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) de Madagascar, WWF Madagascar et Fondation pour les aires protégées de Madagascar	Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF)	En cours, première prise de contact juillet 2022
<b>Projet « Protection de la biodiversité grâce à la gestion efficace du réseau national des aires protégées des Comores »</b>	Comores	COI	AFD FFEM	
<b>Projet Renforcement de la Protection des océans aux Comores (R-POC)</b>	Comores	DGEF – Agence des parcs nationaux des Comores	WildTrust, Cordio EA, Ocean 5, CEPF	

Ce travail d'identification de projets est en cours. Il est possible de transférer des informations sur d'autres projets à Emmanuelle Sarat ([emmanuelle.sarat@rnfrance.org](mailto:emmanuelle.sarat@rnfrance.org)).

### XIII - PROCHAINES ÉTAPES

La préfiguration du réseau se poursuit et des entretiens bilatéraux avec des structures n'ayant pas pu être rencontrées lors de cette première mission sont à programmer dans les prochains mois. Des prises de contact avec les gestionnaires d'AMP des Seychelles et de Madagascar, qui font également partie du périmètre de VARUNA, sont à prévoir.

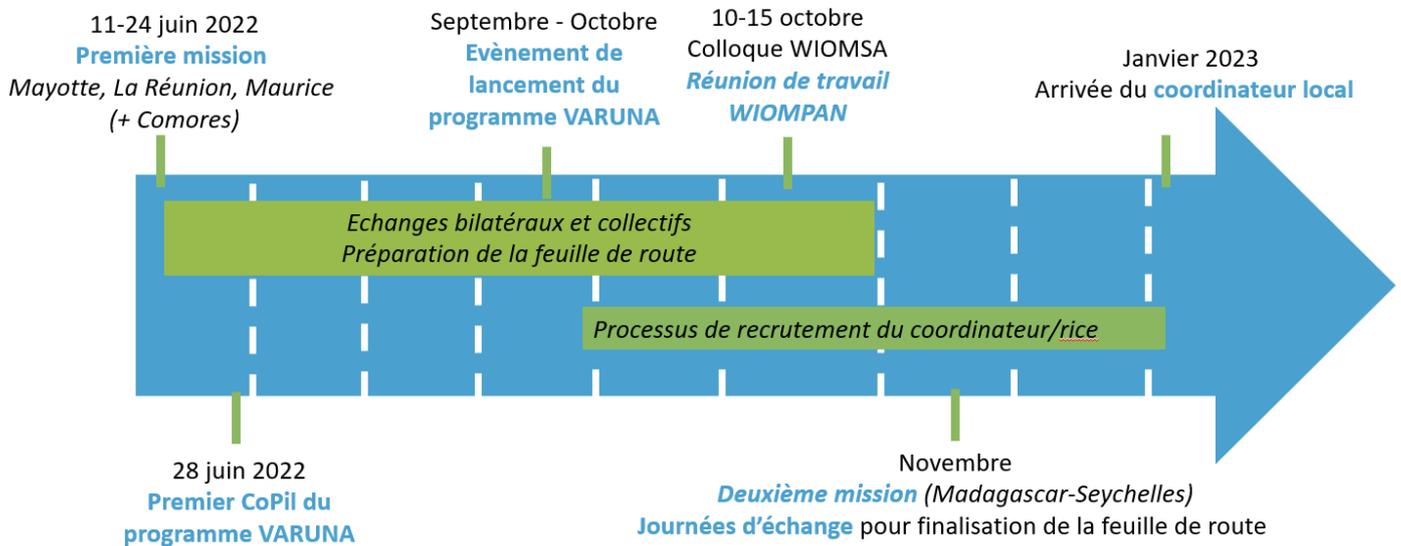
Le deuxième semestre sera ponctué par deux temps forts pour le réseau :

- une première participation à un atelier du WIOMPAN, pour présenter le réseau en structuration dans le cadre de VARUNA et l'articulation avec WIOMPAN, pendant le Symposium du WIOMSA qui se tiendra du 10 au 15 octobre 2022, en Afrique du Sud. Ce symposium sera également l'occasion d'organiser des temps d'échange bilatéraux et collectifs avec les gestionnaires d'AMP concernés par VARUNA qui y assisteront ;
- une deuxième mission organisée à Madagascar et aux Seychelles à la rencontre des gestionnaires d'AMP, qui sera adossée à une journée d'échange réunissant pour la première fois les membres du futur réseau et permettant de finaliser la feuille de route pour la période 2023-2025.

En parallèle, le processus de recrutement d'un(e) coordinateur(ice) local(e) se déroulera entre septembre et décembre 2022, pour une prise de fonction souhaitée en janvier 2023.

## Prochaines étapes et temps forts – Préfiguration du réseau

*Calendrier en cours de construction – à titre indicatif*



Cette première mission a fait l'objet d'une communication sur les réseaux sociaux ([LinkedIn de Réserves naturelles de France](#)) le 11 juillet 2022.

## ANNEXE 1 – GRILLE D'ENTRETIEN

### I. VOTRE CONTEXTE LOCAL – 30'

1. Pouvez-vous nous présenter rapidement votre structure ?
2. Quelles sont les AMP que vous gérez ?
3. Selon vous, quelles sont les particularités de ces AMP ?
4. Quels sont les enjeux majeurs au sein de ces AMP ?
5. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez en tant que gestionnaire ?
6. Identifiez-vous des actions pilotes réalisées au sein des AMP que vous gérez et qui pourraient inspirer d'autres AMP de l'océan Indien ?
7. Avez-vous déjà mené des actions de coopération (projets communs, visites de délégation, compagnonnage) avec d'autres AMP de l'océan Indien ?

### II. VOTRE CONNAISSANCE ET VOS LIENS AVEC LES RESEAUX INFRA/SUPRA – 15'

8. Connaissez-vous le réseau WIOMPAN ? Y êtes-vous impliqués, ou souhaiteriez-vous l'être ?
9. Si oui, que vous apporte ce réseau ?
10. A votre avis, quels sont les atouts de ce réseau ? Ses limites ?
11. Avez-vous connaissance ou êtes-vous impliqués au sein de réseaux infranationaux sur les AMP ?
12. VARUNA va contribuer à WIOMPAN sous la forme de « country chapters » ou de « regional chapter ». Selon vous, quelles pourraient être les contributions majeures du nouveau réseau à WIOMPAN et qu'attendez-vous du coordinateur local de VARUNA dans cette articulation ?
13. Identifiez-vous des points de convergence, de divergence entre ces différents réseaux infra et supra ?

### III. VOUS ET LE FUTUR RESEAU – 50'

14. Quelles sont vos attentes vis à vis du futur réseau ? Que doit-il apporter et permettre aux gestionnaires ?
15. Quelles sont les actions concrètes que vous auriez besoin de mener sur votre AMP, au-delà de ce que vous faites déjà ?
16. Selon vous, quels outils (d'animation, de partage de l'information et des connaissances, de communication, etc.), pourraient être développés par ce réseau ?
17. Quelle expertise pourraient vous apporter des gestionnaires d'AMP de l'océan Indien, de métropole ?
18. A quels besoins de formation le réseau pourrait-il répondre ?
19. Concernant le compagnonnage, sur quels sujets pourrait-il porter ? Quels bénéfices imagineriez-vous pouvoir en tirer ? Identifiez-vous d'ores et déjà des gestionnaires avec qui vous souhaiteriez mettre en œuvre du compagnonnage ?
20. En termes de capitalisation de l'expérience et du transfert de savoir-faire, quels supports ou actions vous paraissent les plus pertinents à mettre en place (REX, guides de bonnes pratiques, forum des méthodes de gestion, etc.)
21. Comment imaginez-vous sa gouvernance, en considérant que ce réseau doit être conçu et piloté par les gestionnaires d'AMP de la région ?

### IV. DISCUSSION LIBRE

22. Auriez-vous des recommandations à formuler pour la structuration de ce réseau ?

23. Quels seraient les ingrédients nécessaires pour obtenir une bonne dynamique de réseau ?
24. Quelles seraient les scénarios et les écueils à éviter ?
25. Avez-vous des questions, des remarques ou des suggestions ?

## ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRES ET CORRESPONDANCE AVEC LES AMP GÉRÉES

Pays	Structure	AMP concernée	Personne rencontrée	Fonction
<b>Comores</b>	Parc national de Mohéli	Parc national de Mohéli	Ben Anthoy Moussa (Parc national de Mohéli)	Directeur des opérations
<b>France</b>	Les naturalistes de Mayotte	RNN de l'Îlot M'bouzi	Louis Maigné	Conservateur
	Office français de la biodiversité - Parc naturel marin de Mayotte	PNM de Mayotte	Annabelle Djéribi	Directrice adjointe
	Office français de la biodiversité		Nicolas Rouyer Aurélie Chane-Yook	Délégué territorial Chargée de mission Communication et Coopération internationale pour l'océan Indien
	Administration des TAAF	RNN des Glorieuses RNN des Terres australes	Franck Lustemberger Anne Gaelle Verdier Sophie Marinesque	Directeur de l'environnement Directrice adjointe environnement Adjointe à la direction de l'environnement
	RNN Marine de la Réunion		Tévami Rungassamy Audrey Valéry	Responsable du pôle Patrimoine Naturel Chargée de communication
	Régie RNNESP	RNN de l'Étang Saint-Paul	Giovanni Payet	Directeur adjoint
	OCEA		Adeline Collet	Chargée d'étude milieu marin
	CITEB		Jean Turquet	Directeur adjoint
	Globice		Violaine Dulaud	Directrice
	Ifremer		Magali Duval	Délégué Ifremer pour l'océan Indien
	IRD		Pascale Chabanet	Directrice de recherche
	DEAL Réunion		Florian Rognard	Chargé de mission espaces protégés en milieu marin/IFRECOR
	Direction de la mer Sud-océan Indien		Johnny Ramalingom	Chargé de mission "Animation des Politiques Publiques Maritimes"
	Biorécif		Thierry Mulochau	
<b>Maurice</b>	Reef conservation	Roche noire Voluntary marine conservation area (VMCA) Anse la Raie VMCA Trou d'eau douce VMCA	François Baguette (Reef conservation)	Research Team Leader
	Commission de l'océan Indien		Emmanuel Thévenin	Expert technique international

# CONTACTS

## RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE

Emmanuelle Sarat, [emmanuelle.sarat@rnfrance.fr](mailto:emmanuelle.sarat@rnfrance.fr)

## OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Aurélie Chane-Yook, [aurelie.chane-yook@ofb.gouv.fr](mailto:aurelie.chane-yook@ofb.gouv.fr)

Nicolas Rouyer, [nicolas.rouyer@ofb.gouv.fr](mailto:nicolas.rouyer@ofb.gouv.fr)

## EXPERTISE FRANCE

Blanche Gomez, [blanche.gomez@expertisefrance.fr](mailto:blanche.gomez@expertisefrance.fr)



SOUTENU PAR



MIS EN ŒUVRE PAR

